



Avec le financement du



APPEL D'OFFRE REGIONAL Martinique

**Offre de formation « Les Essentiels » 2012
A destination des salariés des entreprises de l'Economie Sociale
adhérentes à Uniformation**

« Maîtrise des compétences de base »

**Uniformation – Département Ressources
Février 2012**

SOMMAIRE

Contextes	2
Le contexte de l'OPCA	2
Le contexte de la demande	2
Les enjeux stratégiques de la demande	3
Cahier des charges.....	4
Contenus	4
Durée et rythme	4
Lieux	4
Public	4
Moyens.....	5
Suivi/évaluation de la prestation	5
Tarification.....	5
Conditions de mise en œuvre	6
Sélection du prestataire	6
Mode de gestion administrative	7
Calendrier	7

Contextes

Le contexte de l'OPCA

Uniformalion est, depuis 1972, le partenaire formation (OPCA) des entreprises de l'économie sociale et solidaire. A ce titre, il collecte et gère leurs contributions à la formation professionnelle continue. Pour ce faire, il dispose d'un réseau de conseil et d'assistance aux entreprises dans toutes les régions métropolitaines ainsi qu'à La Réunion.

En 2012, neuf nouvelles branches professionnelles rejoignent Uniformalion qui devient l'OPCA de l'économie sociale et solidaire, de la protection sociale, de l'emploi et de l'insertion, de la cohésion sociale, de l'habitat et du lien social, de la solidarité et de l'aide à domicile, des loisirs et du tourisme social.

23 branches font ainsi confiance à Uniformalion, ce qui représente une collecte annuelle de **300 millions d'euros**.

Plus de 300 collaborateurs accompagneront près de **49 000 entreprises adhérentes et 900 000 salariés** dans la conception de leurs projets de formation, leur financement et leur mise en œuvre.

Le contexte de la demande

Uniformalion agit depuis plus de 10 ans en faveur de la formation des salariés peu ou pas qualifiés en finançant des formations qui concourent à lutter contre l'illettrisme, à former les encadrants au repérage des situations d'illettrisme, à faciliter l'accès à la formation via une offre de formation clé en main, ou encore à soutenir la VAE,...

En décembre 2011, Uniformalion a obtenu du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels la programmation du projet « Lutte contre l'illettrisme dans les territoires des DOM » déposé quelques semaines plus tôt. Ce projet consiste en la multiplication des actions de formation pour les salariés de niveau V et infra V afin qu'ils acquièrent les savoirs de base essentiels dans le contexte professionnels.

Pour la Martinique, le projet vise la formation de 300 salariés pour un budget formation de 600 000 euros.

Ces formations porteront sur 4 types de compétences : oral, écrit, calcul et espace/temps.

Afin de permettre au plus grand nombre de salariés de saisir cette opportunité, Uniformalion souhaite que parallèlement aux demandes initiées par les entreprises elles-mêmes, soit mise en place une offre de formation organisée sur la base de partenariat avec des organismes de formation experts et financée directement par Uniformalion.

L'objet de cet appel d'offre est de choisir les organismes de formation qui assureront les sessions de formation « les essentiels » au cours des années 2012.

Les enjeux de la demande

La mise en œuvre d'un projet ambitieux

En répondant au projet « Lutte contre l'illettrisme dans les territoires des DOM » mis en œuvre par le FPSPP, Unifformation affiche sa volonté d'offrir un accès à la formation qui soit équivalent partout sur le territoire national. Le projet doit ainsi permettre à 1 100 salariés de Guadeloupe, Martinique, Guyane ou de la Réunion d'acquérir les savoirs de base qui seront essentiels à leur parcours professionnel et à leur vie personnelle. Ce projet d'actions menées simultanément dans les 4 DOM est une première expérience pour Unifformation. Les moyens nécessaires seront déployés afin de le mettre en œuvre de façon efficiente et efficace. Le faible recours à la formation continue constaté sur ces régions laisse à penser que la mise en place de formation « clé en main » est un des maillons d'atteinte de cet objectif.

La sécurisation des parcours de plusieurs centaines de salariés

L'expérience d'Unifformation en termes de lutte contre l'illettrisme montre que la formation aux savoirs de base, participe au développement de la confiance du salarié en lui-même, de son autonomie et de ce fait concourt à la pérennisation de son emploi. Les branches présentes à Unifformation encouragent la montée en compétences des salariés quel que soit leur statut et leurs activités. L'offre de formation « les Essentiels » permettra aux salariés les plus fragilisés dans l'emploi et travaillant dans toutes les entreprises adhérentes à Unifformation quelle que soit leur branche, de poursuivre ou d'entamer un parcours de formation leur permettant de sécuriser leur avenir professionnel.

Cahier des charges

Contenus

En se basant sur le Référentiel Compétences Clés en Situation Professionnelle de l'ANLCI, votre proposition devra porter sur les degrés 1 et 2 des thématiques suivantes :

- Expression / compréhension orale
- Expression / compréhension écrite
- Calcul / raisonnement logique
- Espace / temps

Votre proposition pédagogique devra inclure un temps de positionnement dont les conclusions serviront de préconisation pour établir le programme de formation du stagiaire.

Modalités d'organisation

Uniformation conventionne avec le prestataire sur un dispositif annuel (en nombre d'heures). Il est donc nécessaire que le prestataire candidat exprime le volume d'heures de formation qu'il sera en capacité d'assurer entre le 1er avril 2012 et le 31 décembre 2012.

Le prestataire met en place des actions sous la forme qui lui semblera la mieux correspondre aux besoins des salariés concernés.

Les actions peuvent se présenter sous plusieurs formes :

- Sessions à dates et contenus pré-définis
- Parcours savoirs de base portant sur les 4 thématiques, Uniformation préconise que ces parcours soient établis sur environ 100 heures
- Actions sur mesure permettant de proposer un format et des contenus répondant aux besoins particuliers d'un employeur pour 1 ou plusieurs salariés. Les documents de l'entreprise peuvent alors être utilisés au cours de la formation.
- ...

La proposition devra faire part de la ou des formes d'actions privilégiées par le prestataire.

Lieux

Le lieu de la formation devra être facilement accessible. Plusieurs lieux peuvent être proposés. La possibilité d'intervention sur le lieu de travail des salariés pourra être prévue dans la proposition.

Public

Les actions ciblent les personnes de niveau V / infra V (en priorité les moins de 30 ans). Toutes sont salariées d'entreprises adhérentes à Uniformation.

Les actions pourront être individuelles ou collectives. Dans les deux cas, la tarification ne pourra pas dépasser le plafond défini ci-dessous.

Moyens

Moyens matériels

L'organisme de formation dispose de moyens adaptés à la formation et au public :

- Locaux adéquats, suffisants et conformes à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- Equipement adaptés aux domaines de formation et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles
- Dans la mesure du possible, accès aux personnes à mobilité réduite

Moyens humains

L'organisme mobilise ses moyens et organise ses fonctions pour garantir la qualité du déroulement et du suivi de la session :

- Fonctions administratives et financière
 - o Direction et encadrement interne
 - o Relations avec les donneurs d'ordre
 - o Comptabilité
 - o Communication interne et externe

L'implication de ces différentes fonctions permet à l'organisme de formation d'entretenir des relations administratives de qualité avec l'OPCA et l'employeur.

- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés et expérimentés)
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires (référent)
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)

Suivi/évaluation de la prestation

- Uniformation peut intervenir au cours de la formation et notamment à l'ouverture et à la clôture pour contrôler la qualité des actions menées dans le cadre de cet appel d'offre.
- Uniformation basera son évaluation de la prestation sur la réalité et la qualité des moyens matériels, humains tels que décrits pages 4 et 5 ainsi que sur la capacité de l'organisme de formation à fournir une prestation de qualité constante tout au long de l'action financée dans le cadre de cet appel.

Tarification

La prestation est plafonnée à 20 euros TTC par heure de formation et par stagiaire.

Ce coût forfaitaire prévoit :

- Le positionnement
- L'ingénierie de formation
- L'action pédagogique en face à face
- L'évaluation de fin de formation

Et tout coût directement en lien avec la formation.

En ce qui concerne les autres frais (repas lorsque la formation dure toute la journée, transport, hébergement, rémunération), chaque employeur pourra en demander le remboursement à Uniformation sur un formulaire dédié qu'il transmettra, avec les justificatifs, directement à Uniformation.

Conditions de mise en œuvre

Obligations réglementaires

- L'organisme est en capacité de fournir, à tout moment, son n° de déclaration d'activité à jour (Article L6351-1 du Code du Travail) et les justificatifs du versement de ses contributions sociales, fiscales et conventionnelles.
- L'organisme s'est doté d'un règlement intérieur qu'il fournit à tous les nouveaux stagiaires, ainsi que tous les documents cités dans l'Article L6353-8 du Code du Travail.
- L'organisme respecte la réglementation :
 - o Circulaire DGEFP n° 2006/35 du 14 novembre 2006 relative à l'action de formation et aux prestations entrant dans le champ de la formation professionnelle continue
 - o Dispositions actuellement en vigueur dans le Code du Travail

Sélection du prestataire

Uniformation, dans une démarche qualité, souhaite travailler avec des partenaires qui sauront développer une prestation de qualité et qui répondront aux priorités transversales portées par l'économie sociale et solidaire au sein même de leur structure.

Critères qualité :

Acteur pédagogique, l'organisme de formation

- Connaît les différentes modalités de formation, de certifications et de validation des acquis de l'expérience
- Est en capacité de construire des parcours individualisés
- Construit ses actions de formation longues sous forme de modules qui lui permettent d'intégrer des stagiaires en parcours raccourcis et différenciés
- Est en capacité d'élaborer un positionnement préalable
- Organise les modalités d'évaluation des connaissances et s'assure des capacités acquises
- Veille à l'adéquation des contenus pédagogiques avec les objectifs de la formation
- Etudie les causes des échecs, abandons, absences. Cette analyse devra être intégrée au bilan qualitatif produit en fin de session.
- Evalue la satisfaction des stagiaires et mesure l'atteinte des objectifs fixés (tout type de public), à l'issue de la formation et en produit une synthèse.

Clauses sociales :

Les partenaires d'Uniformation doivent exposer brièvement les mesures prises en interne ou via leurs prestations pour favoriser

- l'égalité homme/femme
- le développement durable
- la démarche participative en économie sociale
- l'intégration du handicap

Les éléments suivants entreront dans l'évaluation de la proposition :

- Expertise des intervenants en formation professionnelle continue (fournir le CV)
- Adaptation de la méthode pédagogique au public et aux besoins
- Argumentation des choix pédagogiques

Mode de gestion administrative

Les actions prévues dans le présent appel d'offre concerneront au minimum 2 structures différentes

1. Une convention est signée entre Uniformation et l'organisme de formation. Cet accord fixera le volume d'heures, les contenus éligibles, les grands principes pédagogiques, les conditions tarifaires et les modalités du suivi administratif.
2. Uniformation diffuse le nom des prestataires retenus à l'ensemble de ses adhérents (selon les conditions d'éligibilité préalablement définies) et en fait la publicité via les canaux qu'il jugera utiles.
3. Uniformation paramètre les sessions. L'OF possède un accès à la plateforme d'Uniformation et gère lui-même les inscriptions.
4. L'organisme communique les détails des actions menées et réalisations de manière trimestrielle.
5. L'organisme de formation s'assure du bon remplissage des feuilles d'émargement. Il respecte les procédures mises en place par Uniformation notamment en ce qui concerne l'édition des documents à fournir aux adhérents et la remise d'une attestation nominative de présence à chaque stagiaire au plus tard un mois après la fin de la session de formation.
6. L'organisme de formation transmet à Uniformation les pièces justificatives nécessaires au contrôle de la bonne exécution du contrat. Ces documents doivent parvenir à l'OPCA au plus tard un mois après la fin du trimestre.
7. Si l'ensemble des obligations a été respectées, Uniformation procède à la mise en règlement de l'action.

Calendrier

Date limite de retour des réponses	27 février 2012
Compte-rendu des délibérations	5 mars 2012

Les réponses à cet appel à d'offres devront parvenir à Uniformation par courrier **et** par mail aux coordonnées suivantes :

Uniformation Pôle Etudes et Projets A l'attention de Mme Claire OGER 43, bd Diderot BP 80057 75560 PARIS cedex 12	Mail : coger@uniformation.fr
---	---